

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°14 – 4 juillet 2023

## À RETENIR CETTE SEMAINE



### PHENOLOGIE

Les baies continuent de grossir. Les grappes commencent à se fermer en secteurs précoces.

### MILDIU

Sorties de taches fraîches sur feuilles suite aux orages du 21-22 juin.

Restez vigilant dans les parcelles présentant des symptômes réguliers.

### OIDIUM

Evolution du nombre de parcelles avec oïdium sur grappes.

Restez vigilant notamment dans les parcelles à historique.

### TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de la 2<sup>ème</sup> génération se poursuit. Aucun œuf détecté pour le moment.

### FLAVESCENCE DOREE

Pour les secteurs concernés par la lutte spécifique obligatoire contre l'insecte vecteur, voir le BSV n°9bis.

## Prévisions météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).



Ce symbole indique qu'il existe des risques de résistance vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce bioagresseur. Pour plus d'informations : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/> et [https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2023/01/2-Notetechnique\\_commune\\_vigne2023\\_V2.pdf](https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2023/01/2-Notetechnique_commune_vigne2023_V2.pdf).



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Le réseau compte **130 parcelles** observées cette semaine .



Les baies continuent de grossir. En tous secteurs, elles ont atteint la taille de grains de pois.

Les grappes commencent à bien se remplir. Le stade « début fermeture de la grappe » est atteint en secteurs précoces.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier: grains de pois à début fermeture de la grappe en secteurs hâtifs.

Le développement végétatif semble avoir 2-3 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.



## MILDIU

### 1. Situation

Concernant les parcelles du réseau RSBT, 70 % sont actuellement concernées par la présence de symptômes de mildiou sur feuille (contre 60 % la semaine dernière). En effet, de nouvelles taches liées aux pluies du 21-22 juin sont maintenant bien visibles. Elles restent limitées aux jeunes feuilles (entre-cœurs, haut de végétation). Quelques symptômes sur grappes sont également signalés sur 20 % des parcelles (contre 18 % la semaine dernière).

Suite aux pluies du 1<sup>er</sup> juillet, un nouveau cycle est en cours d'incubation, et les sorties de taches sur feuilles sont attendues à partir de ce week-end. Quelques pluies, peut-être orageuses, sont à nouveau annoncées pour ce milieu de semaine (4-5 juillet), puis pour la fin de semaine (8-9 juillet).



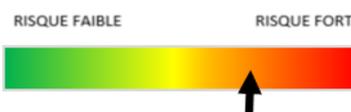
Taches de mildiou fraîches

### 2. Analyse de risque

A partir du stade 31 « grains de pois », la sensibilité des jeunes grappes décroît. De nouvelles contaminations sont toutefois possibles jusqu'à la fermeture complète de la grappe, mais elles resteraient limitées à quelques baies (rot brun).

Restez vigilant, notamment dans les parcelles présentant des symptômes réguliers.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la présence de symptômes au vignoble, les cumuls d'eau, et les prévisions de pluie.



LES GROUPES MILDIU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES

TRIAZOLOPYRIMIDINES

CARBOXAMIDES (CAA)

CYANOACETAMIDEOXIMES

PHENYLAMIDES (PA)

BENZAMIDES

AZOLE SULFONAMIDES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.



### 3. Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques : travaux en vert

L'objectif de réaliser des travaux en vert soignés est de limiter la pression des maladies et ravageurs, tout en maintenant le potentiel de récolte, en quantité et en qualité.

Effectuer un palissage qualitatif permet de limiter l'entassement de la végétation, favorisant ainsi l'aération du feuillage et des grappes, et la pénétration des produits de protection de la vigne.



### 1. Situation

La surveillance se poursuit sur les différents réseaux d'observation, et concerne uniquement les grappes. Les symptômes sont maintenant facilement visibles, et ont progressé depuis la semaine dernière.

Concernant les parcelles du réseau RSBT, un peu plus de 7 % sont concernées par la présence de symptômes d'oïdium sur grappes (contre moins de 1 % la semaine dernière).

La pression de l'année 2023 peut être qualifiée de modérée à élevée, selon la sensibilité parcellaire.

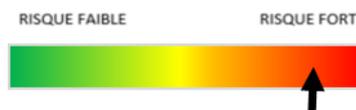


Symptôme d'oïdium face inférieure d'une feuille.

### 2. Analyse de risque

La sensibilité des grappes reste importante jusqu'au stade 31 « grains de pois ». Leur réceptivité à de nouvelles contaminations diminue ensuite, pour devenir nulle au stade « fermeture de la grappe ».

Il convient donc de rester vigilant jusqu'à la fermeture complète de la grappe, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles et grappes, ainsi que dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

### 3. Gestion alternative du risque



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.

Mesures prophylactiques : travaux en vert

L'objectif de réaliser des travaux en vert soignés est de limiter la pression des maladies et ravageurs, tout en maintenant le potentiel de récolte, en quantité et en qualité.

Effectuer un palissage qualitatif permet de limiter l'entassement de la végétation, favorisant ainsi l'aération du feuillage et des grappes, et la pénétration des produits de protection de la vigne.

L'effeuillage précoce, qui se réalise entre les stades « nouaison » et « grains de pois », consiste à enlever manuellement ou mécaniquement tout ou partie des feuilles dans la zone des grappes. Il doit être réalisé sur une seule face, en évitant la face ensoleillée l'après-midi (risque d'échaudage). Il permet de réduire oïdium, pourriture grise et pourriture acide.



## TORDEUSES DE LA GRAPPE

### 1. Situation

Le vol des papillons de la deuxième génération de tordeuses entame sa 2<sup>ème</sup> semaine.

La surveillance des pontes se poursuit sur les différents réseaux.

Aucun œuf n'a encore été détecté.

### 2. Analyse de risque

Aucun risque G2 pour le moment.

Aucune intervention à prévoir au vignoble.



## FLAVESCENCE DOREE

Pour les secteurs concernés par la lutte spécifique contre la cicadelle de la flavescence dorée (Zone Délimitée de Vert-Toulon, Zone Délimitée de Courthiezy/Dormans, Zone Délimitée de Barzy-sur-Marne/Passy-sur-Marne/Trélou-sur-Marne, et une partie de la Zone Délimitée de Chouilly/Oiry/Cramant/Grauves/Cuis/Mancy), la période pour réaliser le 2<sup>ème</sup> **traitement** est du **30 juin au 08 juillet**.

Se référer au BSV n°9bis du 05 juin 2023 pour plus de précisions.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations** : Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, Magister, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

**Rédaction et animation** : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements** : Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)